

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 2016

Le trente et un août deux mille seize à vingt-heure, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-trois août deux mille seize, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel LAHUEC, Maire.

**Etaient présents :** M.M. Michel LAHUEC, Xavier JODOCIUS, Marcel STEPHAN, Marie-France HELIAS, Gilberte LE NAOUR, Isabelle QUERE, Annick JACQ, René GLO, Yves CORROLLER, Jean-François DANIEL, Monique HELORET, Camille LE BRETON, Martine MORIN, Laurence SIOHAN, Mme Caroline GERMOND.

**Absent excusé :** M. Patrick COUSTANS

**Secrétaire de séance :** Mme Martine MORIN

\*\*\*\*\*

### **1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte-rendu de la séance du 18 juillet 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **2 - ANIMATION ENFANCE-JEUNESSE : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION EPAL.**

Madame HELIAS présente au Conseil Municipal le projet d'accueil et d'animation à destination des enfants et des jeunes (3-17 ans) élaboré par l'association EPAL.

Ce projet prévoit :

- L'animation et la gestion d'une structure extra-scolaire enfance et jeunesse, en déclaration accueil collectif de mineurs sans hébergement (ALSH) les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- La mise à disposition des animateurs permanents de l'association pour soutenir l'animation des temps d'activités périscolaires (TAP) organisés par la collectivité.

Cette convention prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour une durée de 28 mois.

Le projet proposé par EPAL sera financé par une subvention communale, l'ALSH sera également financé par les participations des parents et par des aides de la CAF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

**DE VALIDER** cette convention.

**D'AUTORISER** le Maire à signer la convention.

### **3 - INFORMATIONS DIVERSES**

- Forum des associations samedi 10 septembre de 10h à 13h00
- Journée du patrimoine les 17 et 18 septembre

La séance est levée à 20 heures 35.

Le Maire,  
Michel LAHUEC

